



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

MAIRE D'AUCH

Jeudi 11 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Franck Montaugé vote la résolution sur la reconnaissance de l'Etat de Palestine

Le sénateur du Gers Franck Montaugé a voté pour l'adoption d'une proposition de résolution présentée ce matin en séance du Sénat. Déposé par Gilbert Roger (Soc - Seine-Saint-Denis), et plusieurs de ses collègues, y compris d'autres groupes politiques le 19 novembre 2014, ce texte invite à une reconnaissance par la France de l'Etat de Palestine.

Les auteurs de ce texte estiment que, "fort de son engagement en faveur du droit international et de l'amitié profonde qui [la] lie aux peuples israélien et palestinien, [la France] doit reprendre l'initiative et entraîner [ses] partenaires du Quartet - dont l'Union européenne - dans une nouvelle dynamique". Ils souhaitent que le Sénat, "affirme l'urgente nécessité d'aboutir à un règlement définitif du conflit permettant l'établissement d'un Etat démocratique et souverain de Palestine en paix et en sécurité aux côtés d'Israël, sur la base des lignes de 1967 avec Jérusalem pour capitale de ces deux Etats" et "invite le Gouvernement français à reconnaître l'Etat de Palestine et à en faire un instrument des négociations pour un règlement définitif du conflit et l'établissement d'une paix durable".